

MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - OCTOBRE 2021 - NUMÉRO 81

REPORTAGE

Création du self-service
au restaurant scolaire

INTERVIEW

Pierre-Édouard Campos,
nouvelle génération
enracinée

ÉCONOMIE

Mamie Zinzin, une
nouvelle conserverie
sur le territoire

TRAVAUX COMMUNAUX FOCUS SUR LES CHANTIERS VOIRIE ET BÂTIMENTS



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Pour sa XX^{ème} édition, le festival "Les Lyriques de Cambes" a fait étape à l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac, le 10 juillet. Un récital éblouissant avec des artistes internationaux de grande qualité. Du grand art !



■ Beaucoup de monde pour le forum des associations et des acteurs économiques, le samedi 4 septembre. Ce rendez-vous de rentrée a permis aux Camblandais et Meynacais de rencontrer une trentaine d'associations et une dizaine d'entrepreneurs de la commune.



■ Le forum des associations a été l'occasion pour le maire Jean-Philippe Guillemot et la municipalité de remercier Jean Banderier et Béatrice Boularand pour leur engagement et leur dévouement à la tête d'Artemuse sans oublier Dominique Dubuc. Le flambeau est passé à la nouvelle présidente Valérie Bonnayze et au nouveau directeur de l'école de musique Julien Dhalluin.



■ Une très belle soirée pour l'édition 2021 du festival rock de Camblanes et Meynac, le samedi 11 septembre. Les groupes Pop Shaker et Chelabôm ont enflammé l'assemblée présente.



■ L'église Sainte-Eulalie était comble le 8 octobre pour le concert pour la Paix donné par le Chœur Entre-deux-Airs et les Dames de Chœur avec au programme l'oeuvre "The Peacemakers" du compositeur Karl Jenkins. Un concert organisé en partenariat avec la commune et la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers.



■ La médiathèque s'affiche en mousse naturelle chemin des Écoliers. Un graffiti végétal réalisé le 16 octobre. Un grand merci à tous les participants, petits et grands pour leur implication.

2

sommaire

MESSAGE - OCTOBRE 2021 - N° 81

■ JUMELAGE.....4 <i>Hommage à Sepp Oberauer.</i>	■ URBANISME.....12 <i>Focus sur la déclaration préalable de travaux.</i>
■ CADRE DE VIE.....5 <i>À la découverte de votre village.</i>	■ AU FIL DE L'INFO.....13-14 <i>Les informations municipales.</i>
■ REPORTAGE.....6-7 <i>Le nouveau self service du restaurant scolaire.</i>	■ ACTION SOCIALE15 <i>L'actualité du Centre communal d'Action Sociale.</i>
■ PAROLE D'ÉLU.....8 <i>Pierre-Édouard Campos.</i>	■ ANIMATIONS / MÉDIATHÈQUE.....16-17 <i>Les événements d'automne et le coin "lecture".</i>
■ ÉCONOMIE LOCALE.....9 <i>Deux nouvelles entreprises sur la commune.</i>	■ ASSOCIATIONS.....18-19 <i>Toutes les informations associatives.</i>
■ DOSSIER.....10-11 <i>Le point sur les travaux de voiries et bâtiments.</i>	■ AGENDA.....20 <i>Les rendez-vous à ne pas manquer.</i>



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot ● Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Impression : Korus ● Document édité à 1 500 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ●



sommaire



Madame, Monsieur, chers amis,

L'été est déjà achevé et nous rentrons dans la période des jours plus courts, des soirées fraîches où les feux de cheminées vont permettre de réchauffer les maisons avant la remise en route des chauffages. J'espère que la période estivale a été bonne et profitable pour tous malgré un temps mitigé. Pour Camblanes et Meynac, il s'est terminé dans la tristesse, car nous avons appris le décès le 15 août, de mon homologue Allemand Sepp Obérauer, maire de Nussdorf Am Inn, commune de Bavière jumelée à Camblanes depuis plus de 40 ans.

Sepp était notre ami et nous nous sommes rendus à ses obsèques, avec Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe et présidente du jumelage, afin d'apporter notre soutien à sa femme Marlies et à ses enfants. J'ai également une pensée bien triste pour Claudia, jeune Camblanaise qui vient de nous quitter beaucoup trop tôt. À ses parents et à sa sœur, je veux témoigner de toute la sympathie de celles et ceux qui l'ont connue. Qu'ils reçoivent nos plus sincères messages de soutien et d'amitiés.

À Camblanes, la rentrée de nos 347 enfants aux écoles élémentaire et maternelle s'est particulièrement bien déroulée avec des nouveautés : de nouvelles et nouveaux professeurs, mais aussi un nouveau mode de restauration avec la mise en place du self. Après plusieurs semaines d'utilisation et quelques ajustements, on peut dire que cette installation est une parfaite réussite qui ravit les enfants.

L'été est la période des vacances, mais c'est aussi celle des travaux. Outre la mise en place du self, de peinture et de réfection dans les écoles, de nombreux travaux routiers ont été réalisés : Mugron, Mandin, A. Bedin (stade). La montée du Bourg (pharmacie, église) a démarré avec l'enfouissement des réseaux avant la réfection totale et la mise en sécurité, début 2022.

Le cimetière a fait l'objet de la réfection d'une allée (ouest), et la commission environnement va entamer sa saison de plantation d'arbres. Une pergola a été mise en place chemin des Écoliers qui deviendra un véritable îlot de fraîcheur, lorsque les plantations couvriront l'ensemble.

Dans le même temps, le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement des Portes de l'Entre-deux-Mers a créé, modifié et changé de nouvelles conduites d'eau pour une meilleure distribution, réduire les inévitables fuites, ajouter de la pression dans certains quartiers et relier Camblanes à Cénac pour éviter les grosses coupures d'eau.

Parallèlement, les élus continuent à travailler sur les grands dossiers très chronophages comme l'espace culturel (toujours en attente du règlement judiciaire), la résidence seniors et l'ensemble du quartier "Domaine de Lagrange". Pour cette dernière, le permis de construire devrait être validé d'ici la fin de l'année. Enfin, la révision du PLU est entamée, cela fera bien sûr l'objet d'une parfaite information et de réunions publiques, c'est un énorme travail. Plusieurs élus sont désormais concentrés sur ce gros dossier, capital pour l'avenir de notre commune.

Nous constatons tous que l'état de la Covid-19 se desserre, mais attention de ne pas brûler les étapes ! Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire, il convient donc de rester prudent et de conserver autant que possible les gestes barrière. L'activité culturelle et festive de la commune reprend cependant avec plusieurs concerts (salle polyvalente ou église). Le forum des associations a reçu un franc succès et les bénévoles ont été ravis de voir arriver de nouveaux adhérents dans les diverses disciplines offertes aux Camblanais et Meynacais. L'événement de novembre "La Belle Brocante" est à ne pas rater.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles balades en suivant les nombreuses boucles pédestres parfaitement identifiées et signalées par des nouveaux panneaux de directions (jaunes), vous souhaiter également un bel automne avant de nous retrouver pour les traditionnelles fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite le meilleur, à très bientôt !

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Sepp Oberauer et Jean-Philippe Guillemot ont planté ensemble l'arbre de l'amitié en 2015.

4

Sepp Oberauer, au-delà d'être le maire de Nussdorf, le village allemand jumelé avec Camblanes et Meynac, était avant tout un ami pour bon nombre des membres du comité de jumelage. C'est donc avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion que les Camblanais et Meynacais qui le connaissaient ont appris son décès le 15 août dernier, à l'âge de 62 ans.

SEPP, CITOYEN DE COEUR

« Nous perdons un véritable ami, amoureux de notre région, citoyen de coeur de Camblanes et Meynac » a commenté Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac. « Au cours des trois dernières mandatures, il s'était personnellement très investi dans la vie du jumelage de nos deux villages, ne manquant aucun de nos rendez-vous annuels ». Sepp avait été désigné maire de Nussdorf (Bavière) en 2002. Très engagé localement, il portait la voix de sa commune et de son



Dégustation de "l'eau" de Nussdorf (schnapps...).

Hommage & jumelage

À SEPP, NOTRE AMI !



LE 15 AOÛT 2021, DISPARAÎSSAIT SEPP OBERAUER, LE MAIRE DE NUSSDORF AM INN, VILLAGE DE BAVIÈRE AVEC LEQUEL CAMBLANES ET MEYNAC EST JUMELÉE DEPUIS PLUS DE 40 ANS. UNE NOUVELLE TRAGIQUE, POUR TOUS CEUX QUI ONT EU LA CHANCE DE LE CROISER.

territoire dans la vallée de l'Inn. Ses fréquentes visites à Camblanes et Meynac ont souvent été l'occasion de joyeuses festivités, mais aussi d'instant plus solennels, comme cette historique plantation d'arbres devant la mairie, symbolisant la solidité de l'amitié franco-allemande.



« *Au-delà, de son engagement, avec la force et le dynamisme qui le caractérisaient, il a contribué à renforcer les liens de fraternité qui unissent nos deux villages* » a rappelé Jean-Philippe Guillemot, lors de son discours aux obsèques de Sepp Oberauer, à Nussdorf.



FAIRE PERDURER UNE SOLIDE AMITIÉ

« Notre jumelage perdure depuis 46 ans désormais. Bien sûr, la grande silhouette de Sepp va nous manquer, son humour et son entrain, mais les liens sont forts et la jeunesse des deux communes s'est engagée depuis longtemps à faire perdurer ce jumelage » commente Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe et présidente du comité de jumelage, présente également en Bavière. Un travail qui sera à poursuivre avec la nouvelle municipalité de Nussdorf am Inn, afin de recréer des grands moments de partage, comme en mai 2018, où durant 4 jours, plusieurs générations de français et d'allemands s'étaient retrouvées à Nussdorf am Inn.

« *Le meilleur hommage que nous pouvons rendre à Sepp est de poursuivre ce jumelage avec toute l'amitié qui le caractérise. Bien sûr, nos pensées vont vers Marlies, son épouse, ses fils, sa famille et tous nos amis de Nussdorf à qui nous présentons nos sincères condoléances* » conclut Jean-Philippe Guillemot. ■

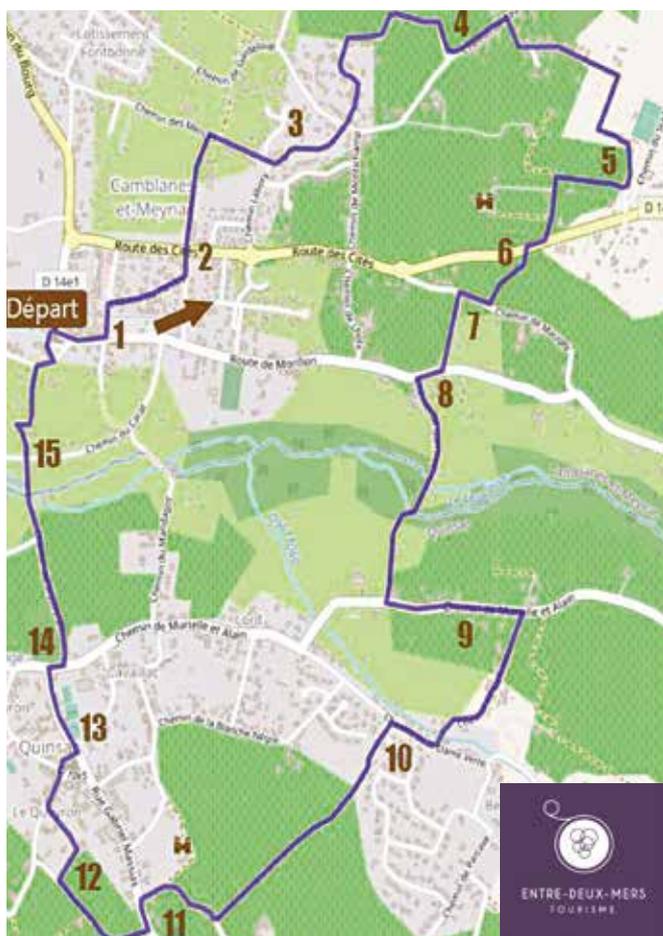


Chemin des 11 clochers

A LA DÉCOUVERTE DE VOTRE VILLAGE

OUVERT DEPUIS JUILLET, LE CIRCUIT DES 11 CLOCHERS S'ÉTIRE EN PLUSIEURS BOUCLES SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS. PRÉSENTATION DE LA BOUCLE N°3, LONGUE DE 8,6 KM ET QUI FAIT LA PART BELLE À CAMBLANES-ET-MEYNAC.

Durant 2h30 de promenade, vous (re)découvrirez des éléments majeurs de patrimoine : l'église Sainte-Eulalie et l'église de Quinsac, les vestiges de la villa gallo-romaine, le vieux puits, les lavoirs de Garistoy et de Quinsac, mais aussi de magnifiques vues sur nos paysages vallonnés, les propriétés viticoles et leurs châteaux, sans oublier des chemins forestiers qui apportent fraîcheur et tranquillité.



Le lavoir de Garistoy - étape 8.

Partez à la découverte des chemins de randonnées des "11 clochers". Vous pouvez télécharger les itinéraires détaillés des 8 boucles sur le site internet de la commune : www.camblanes-et-meynac.fr. Fiches disponibles également à l'accueil de la mairie.

Étape 1 - Départ de l'église Sainte-Eulalie, allez vers la mairie et tournez à gauche avenue Trupin, puis à droite chemin du Plessis.

Étape 2 - A l'intersection, tournez à gauche sur le chemin de Lagrange, traversez la D14 et continuez tout droit.

Étape 3 - A l'intersection, prendre à droite chemin des Menuts, continuez tout droit et au petit rond point au bout, prendre à gauche le chemin Profond. Après le chemin sous les arbres, traversez puis tout droit chemin du Jonc.

Étape 4 - Suivez le chemin du Jonc jusqu'à l'intersection où vous prendrez à gauche (vous pouvez longer la vigne du domaine du château Brethous en marchant dans l'herbe sur le côté gauche du chemin). Prenez à droite la rue de la résidence des hauts de Paguemaou et au bout de l'impasse suivez le chemin qui longe le stade.

Étape 5 - Après le stade, dirigez-vous vers la sortie et prenez à droite le sentier qui rentre dans le bois. A l'intersection tournez à gauche pour rejoindre la D14.

Étape 6 - Intersection avec la D14, traversez vers le chemin qui redescend dans les vignes légèrement sur la droite. Conseil, longez un peu la D14 avant de traverser pour avoir plus de visibilité.

Étape 7 - Au bout du sentier allez à droite sur la route puis à gauche.

Étape 8 - A la prochaine intersection, allez à droite puis à gauche, passez devant le lavoir de Garistoy et continuez toujours tout droit dans le bois.

Étape 9 - A la sortie du bois, tournez à gauche puis à droite.

Étape 10 - A l'intersection allez à droite puis prenez à gauche vers le lotissement. Continuez tout droit dans le chemin en herbe.

Étape 11 - Au bout du chemin, allez à droite puis au croisement, à gauche et à droite sur le chemin blanc à travers les vignes.

Étape 12 - Après les derniers rangs de vignes à droite, suivez le chemin de Fonbiel à droite puis à l'intersection prenez la rue à droite pour rejoindre le centre de Quinsac.

Étape 13 - Contournez l'église par la gauche et prenez à gauche rue Chivaley le long du court de tennis.

Étape 14 - Après le stade, tournez à droite puis à gauche sur le chemin, continuez tout droit.

Étape 15 - A l'intersection continuez tout droit sur le chemin Blanc puis au chemin de la chausse, tournez à droite puis à gauche pour rejoindre l'église. ■



Le chemin Profond - étape 3.



Le vieux puits, à l'arrivée de la randonnée - étape 15.



Création du self-service à l'école élémentaire

AUTONOMIE ET BIEN-MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE

LA CRÉATION DU SELF-SERVICE AU RESTAURANT SCOLAIRE AMÈNE UNE NOUVELLE ORGANISATION AVEC PLUS D'AUTONOMIE POUR LES ÉLÈVES ET MOINS DE DÉCHETS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT. LA MUNICIPALITÉ POURSUIT AINSI SES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE EN SENSIBILISANT LES PLUS JEUNES AUX BONNES PRATIQUES.

6

« Est-ce que tu veux une prune ? Il faut goûter avant de dire qu'on n'aime pas ». Corinne Chusseau, la responsable de la cuisine municipale de Camblanes et Meynac se démène pour faire manger des fruits aux enfants. En bout de ligne du tout nouveau self-service, elle veille, avec l'ensemble de ses collègues, au bon fonctionnement du repas. Si la création du self est une nouveauté, les enfants en ont rapidement adopté le fonctionnement. Et les bénéfices sont déjà là.

PLUS D'AUTONOMIE

« Le self-service permet aux enfants plus d'autonomie, ils peuvent désormais se servir seuls, choisir la composition de leur plateau, mais aussi les quantités. Cela les prépare notamment pour leur entrée au collège et leur donne cette sensation de faire "comme les grands" » explique Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe en charge de l'éducation et de la vie scolaire. « La gestion du restaurant est plus fluide, les repas sont plus calmes et ils se sentent responsabilisés » commente l'élève. Il aura fallu tout de même quelques conseils des agents pour tenir les plateaux par exemple et quelques ajustements aussi pour accompagner les plus petits.

MOINS DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les écoliers ont donc la possibilité de choisir la quantité de nourriture en fonction de leur appétit. Par exemple, pour une entrée ou un dessert, il y aura une ou deux tranches en moins d'une assiette à l'autre. « Sur la chaîne du chaud, les portions sont aussi adaptées en fonction de leurs envies. Une nouveauté qui appuie

« Le self service nous a permis de fluidifier la pause du déjeuner dans un restaurant plus calme »

notre investissement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ». Les élèves peuvent toujours être resservis et encouragés par les cuisinières pour goûter de nouveaux plats ou des fruits. Ils ont également l'obligation de rester au moins vingt minutes à table afin de manger calmement et de savourer.

INVESTISSEMENTS ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Entre la ligne de self, les différents matériels et équipements et quelques travaux annexes, ce sont un peu plus de 44 000 € qui ont été investis dans ce nouveau self.

Une chaîne de distribution spécifique a été installée avec des armoires de conservation froide pour les entrées et les desserts et la liaison chaude en fin de ligne. « Nous avons également investi dans des armoires frigorifiques qui permettent de stocker et de réalimenter la ligne au fur et à mesure. Une partie de la vaisselle a été adaptée pour supprimer complètement le plastique. L'ensemble des équipements a aussi été modernisé afin d'améliorer les conditions de travail du personnel qui doit s'adapter à une nouvelle façon de travailler » commente la 1^{ère} adjointe. Les agents ont bénéficié d'une formation à ce nouveau fonctionnement et aux mesures d'hygiène qui y sont liées. Les procédures dans le cadre du Protocole de Maîtrise Sanitaire ont ainsi été actualisées.





Le self service a permis aux enfants de se responsabiliser lors de la pause déjeuner et de gagner en autonomie.

DÉCHETS : PARTENARIAT AVEC LE SEMOCTOM

Ce nouveau self est aussi l'occasion d'éduquer les enfants au tri des déchets et d'engager de façon innovante notre collectivité dans une démarche "vertueuse" de retraitement des déchets. Un site a été créé pour le retour des plateaux avec plusieurs bacs de tri. Les bio-déchets (restes d'assiettes, viande, poisson) sont récupérés dans des sacs biodégradables et enlevés par le SEMOCTOM pour être retraités avec le compost. Cela permet ainsi de réduire les quantités d'ordures ménagères produites, ainsi que la pollution et les dépenses qu'elles engendrent. Les épluchures et les restes de la préparation des repas sont récupérés dans des composts utilisés pour l'entretien des massifs de la commune. Enfin, les déchets seront régulièrement pesés pour affiner les quantités préparées. ■



« ILS FONT COMME LES GRANDS, ILS EN SONT FIERS ! »



La mise en place du self service est une petite révolution pour le restaurant scolaire de Camblanes et Meynac. Après un mois et demi de fonctionnement, Corinne Chusseau, la responsable, fait le point. *« Incontestablement, ils sont plus calmes à table, ils se parlent plus facilement et chahutent moins, car il n'y a pas d'attente entre les plats. Ils sont évidemment plus autonomes et responsables dans leur comportement ».*

Le relationnel est également valorisé : *« Ils nous voient travailler, les contacts sont individualisés, donc il est plus facile de personnaliser les conseils pour bien manger ».*

Bien évidemment, le self service entraîne un surcroît de travail pour les agents, avec plus de vaisselle mais compensé, par l'achat de nouveaux matériels : assiettes plus légères mais aussi nouvelle trancheuse de pain, système de lavage, four, etc... plus performants.

Côté "assiette", l'équipe de Corinne Chusseau veille toujours à ce que la qualité des plats proposés soit irréprochable. *« Chaque année, j'innove, je trouve des recettes originales, adaptées aux enfants en mettant en avant des légumes : potimarrons, pâtissons, etc. ».* Et ça marche ! Les tartes à la citrouille et autres navets caramélisés ne restent pas longtemps dans l'assiette.

Prochainement, les enfants iront ramasser des légumes chez certains producteurs de la commune, légumes qu'ils retrouveront ensuite dans leurs menus ! ■





PIERRE-ÉDOUARD CAMPOS

Nouvelle génération enracinée.

TRÈS ATTACHÉ À CAMBLANES ET MEYNAC ET À L'ENTRE-DEUX-MERS, PIERRE-ÉDOUARD CAMPOS FAIT PARTIE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉLUS QUI A INTÉGRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL. VOLONTAIRE, IL SOUHAITE APPORTER SES COMPÉTENCES ET PARTAGER SA VISION DE LA COMMUNE. RENCONTRE...

Quel est votre lien avec Camblanes et Meynac ?

Même si j'ai longtemps vécu à Saint-Caprais de Bordeaux, je suis un peu un enfant de Camblanes. Mon père y est même né. Jeune adulte j'y ai vécu en collocation et j'y ai aussi travaillé dans le cadre de mes études. Quelques années plus tard j'ai choisi d'y habiter définitivement en y faisant construire ma maison.

Qu'est-ce qui vous plaît ici ?

Au-delà de la forte attache familiale et des amis qui y résident, j'aime le cadre de vie de cette commune, les paysages de bords de Garonne, les promenades dans les vignes. Bien que Camblanes et Meynac se soit développée, ces dernières années, c'est une commune encore préservée.

Pourquoi avoir intégré l'équipe municipale ?

À l'origine, ce sont des contacts avec les élus en place. Étant investi depuis un long moment dans la vie locale en tant que bénévole, je trouvais qu'il était bien de formaliser cet engagement. Je voulais découvrir une nouvelle dimension de la vie locale, contribuer modestement à l'organisation et au développement de notre village. Surtout, je trouvais qu'il était intéressant d'avoir une

vue transversale et globale de l'action municipale.

Après 18 mois d'action, quel bilan tirez-vous de ce rôle d'élus ?

Cela m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité. J'essaie de faire le lien et d'apporter mon regard de chef d'entreprise. Attention, on ne peut pas mener une mairie comme on mène une entreprise, mais j'apporte mon expérience. Toutefois, il n'est pas toujours simple d'allier vie professionnelle et vie municipale, surtout quand on veut faire correctement les choses. Je suis engagé dans six commissions : budget, urbanisme, communication, culture,

« Il faut encadrer l'urbanisation pour conserver notre cadre de vie »

environnement et travaux.

Quel est le projet qui vous tient le plus à cœur ?

Ces derniers temps, j'ai pas mal travaillé sur la question du bilan carbone, avec Philippe Caïs et Éric Boularand sous la direction de Marie-Line Micheau-Héraud. Ce dossier avance bien. Après avoir entamé le bilan carbone de la mairie et celui des habitants, nous

sommes dans la phase de contact avec les entreprises. En parallèle, nous menons un audit des bâtiments communaux qui va nous permettre d'évaluer les potentielles économies d'énergie. Il y a aussi la révision du Plan Local d'Urbanisme. Nous menons un travail important avec la commission pilotée par Ludovic Bonnayze. Cela me tient à cœur, car c'est tout l'enjeu de la préservation de notre cadre de vie.

Comment appréhendez-vous ce dossier particulièrement technique ?

Avec l'urbanisme, je découvre un univers très formel, avec un vocabulaire particulier. Ce document influe sur la vie quotidienne des gens. Je constate encore mieux, la pression immobilière que Camblanes et Meynac peut subir. Bien sûr, ce n'est pas quelque chose qu'on ignore en tant qu'habitant, mais on découvre réellement son importance en prenant connaissance des dossiers. Face à cela, nous devons réagir et c'est bien d'avoir engagé ce travail de révision, en intégrant une dimension environnementale très importante à mes yeux.

La proximité de Bordeaux fait que nos villages grandiront quoi qu'il arrive, mais nous devons encadrer cette évolution. C'est indispensable pour conserver nos paysages et notre identité villageoise à laquelle nous tenons tous. ■

LE VOYAGE GUSTATIF DE MAMIE ZINZIN

ISABELLE LAPUC, QUINQUAGÉNAIRE ORIGINAIRE DE QUINSAC, A INSTALLÉ LE SITE DE PRODUCTION DE SA CONSERVERIE BIO ET ARTISANALE À CAMBLANES-ET-MEYNAC EN JUILLET DERNIER. DES RECETTES UN PEU “ZINZIN” ET TRADITIONNELLES, RÉALISÉES AVEC DES PRODUITS BIO ET LOCAUX, LABELLISÉS PAR ECOCERT.



« Cuisinés, soupes, tartinables, zinzitures... C'est fou tout ce qu'on peut faire avec des fruits et légumes bio. Quel que soit le moment de la journée, il y a toujours une recette savoureuse et pleine de vitalité ! » clame Isabelle Lapuc, la responsable de Mamie Zinzin.

PRÉPARATION MAISON ET CIRCUIT COURT

Mamie Zinzin est une conserverie artisanale qui propose des produits de qualité “faits maison”.

Tout a commencé dans son potager et dans son verger qu'Isabelle a créés afin de pouvoir consommer des produits frais et de saison. La production ayant été généreuse, Isabelle a dû improviser pour ne rien gaspiller et s'est installée dans sa cuisine pour préparer les conserves de l'hiver. Après les graines, c'est l'idée qui a germé. « Mon objectif était de créer une conserverie bio et artisanale qui commercialise des préparations “maison” en circuit court et raisonné. Mamie Zinzin était née » commente l'entrepreneuse.

RETROUVER LE GOÛT DES CHOSES

Cette reconversion professionnelle est aussi l'occasion pour Isabelle de renouer avec les traditions culinaires familiales. Retrouver les odeurs de son enfance, et transmettre, comme ont pu le faire ses grands-parents, le goût des bonnes choses. Même si cette femme hyper active a toujours été passionnée par ce qu'elle faisait, cette nouvelle activité lui permet de s'investir dans un environnement qui lui plaît et qui la concerne : la nature et le bien manger. Mamie Zinzin a plus d'une conserve dans son sac, de quoi savourer un brin de folie culinaire près de chez vous et surtout à petit prix.

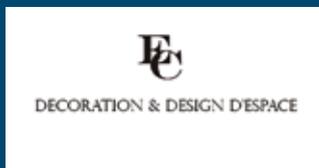
Mamie Zinzin est à retrouver sur le marché de Camblanes-et-Meynac le samedi, sur celui de Latresne le dimanche matin et en ligne :

<https://www.mamiezinzin.com/> ■



9

EVA CHAPEAU : UNE DÉCO QUI VOUS RESSEMBLE



Eva Chapeau, jeune entrepreneuse, mère de deux enfants, est originaire de Camblanes-et-Meynac. Elle a passé son enfance dans l'impasse Bel Air, puis y a rénové une des plus vieilles maisons de la commune. C'est là qu'est née son entreprise de décoration d'intérieur.

Après des études en Arts Appliqués, Eva se lance en tant que décoratrice d'intérieur. Son credo : une déco unique qui vous ressemble. Du conseil à l'aménagement clé en main, elle accompagne ses clients dans l'élaboration de leur projet jusqu'au permis de construire et fait le lien avec les artisans. Après un premier rendez-vous qu'elle nomme “état des lieux”, elle propose des rendus personnalisés en 3D qui permettent à ses clients de se projeter dans leur futur intérieur.

Membre de l'association Entre 2 Mers Business Club créée en avril dernier, Eva Chapeau développe aux côtés des professionnels et artisans du territoire un réseau de confiance permettant une meilleure collaboration entre ces derniers, et pourquoi pas, le lancement de nouveaux projets.

Contacts : evacarolinechapeau.com - tel : 06.72.29.51.19 ■



Une commune en action

TRAVAUX DE VOIRIE ET DE BÂTIMENTS



La 1^{ère} étape de la réfection de la route du Bourg a consisté en l'enfouissement des différents réseaux électriques.

RÉFECTION DE LA ROUTE DU BOURG

En matière de travaux de voirie, le grand dossier de l'année concerne **la route du Bourg**, entre le rond-point des Premières Côtes et l'église Sainte-Eulalie. L'objectif est de reprendre l'ensemble de la route et des trottoirs afin de sécuriser l'accès au bourg et d'améliorer le stationnement.

Les différents aménagements prévus sont les suivants :

- enfouissement des réseaux électriques ;
- reprise des écoulements d'eaux pluviales ;
- création d'un plateau surélevé à la sortie du rond-point de la pharmacie, en direction de l'église (en face de la boulangerie) ;
- création d'un plateau surélevé au milieu de la montée,
- création d'une zone de stationnement (2-3 places) au niveau de la boulangerie ;
- réfection du trottoir côté gauche de la route (en remontant vers l'église) et mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) ;
- mise en place d'un nouvel éclairage LED ;
- réfection complète du bitume.

Ce dossier s'intègre dans un projet en trois phases qui s'étendra sur plusieurs années :

- phase 1 - route du Bourg ;
- phase 2 - de la place de l'église jusqu'à la mairie ;
- phase 3 - avenue Guy Trupin. ■



École maternelle

- Travaux de peinture dans les classes de M. Dutartre et de M. Gibert. Pose de deux climatiseurs dans la classe de M^{me} Taraud et de M^{me} Bailly.

LATRESNE



Côte du Carat

- Chantier de récupération des eaux pluviales au bas de la côte du Carat en continuité des travaux de réfection de la route.

QUINSAC

Chemin de Coud...

- Suite à l'affaissement d'une partie de la chaussée, une section de la voirie a été refaite par les services de la Commune de communes.

Église Sainte-Eulalie

- Changement des projecteurs extérieurs (LED) de l'église Sainte-Eulalie.



Chemin des Écoliers

- Installation de la pergola végétalisée pour créer un futur îlot de fraîcheur (plantation grimpante prévue en novembre).



Chemin de Mandin

- Réfection partielle du chemin.
- Création d'une canalisation d'eau potable le long du chemin pour relier les communes de Camblanes et Cénac.



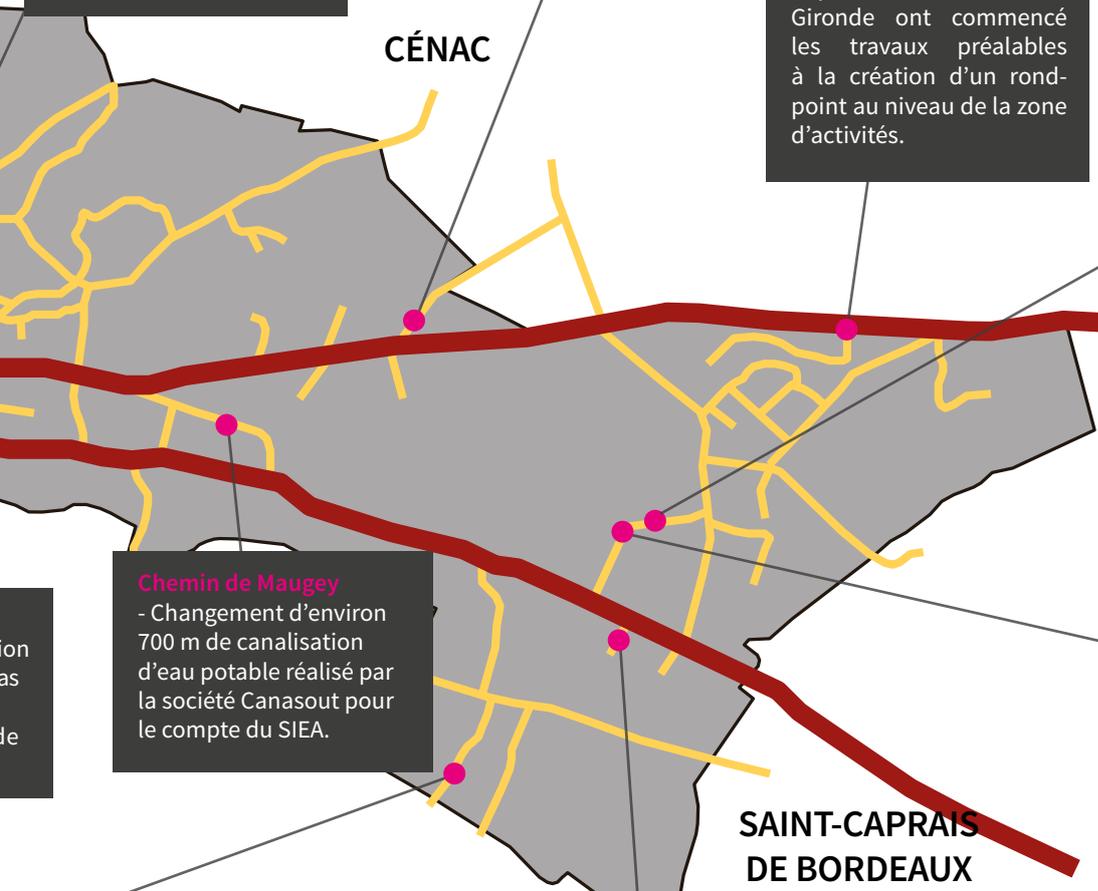
RD 14 - Z.A. des Platanes

- Les services du Conseil départemental de la Gironde ont commencé les travaux préalables à la création d'un rond-point au niveau de la zone d'activités.



Chemin de Mugron

- Reprise totale de la structure de la route, réfection du revêtement.
- Pose de potelets de protection.
- Installation de panneaux de sens interdit (sauf riverains).



Chemin de Maugey

- Changement d'environ 700 m de canalisation d'eau potable réalisé par la société Canasout pour le compte du SIEA.



Chapelle de Meynac

- Réfection de la voûte d'entrée par la société RMC Concept.

Chemin de Lapeyre

- Reprise de l'entrée du chemin avec pose de bordures, grilles et traversée de la départementale pour rejet des eaux pluviales dans la canalisation.



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX QUAND LA FAIRE ET POURQUOI



Construction de mur ou de clôture.



Construction d'une piscine.



Les travaux sur une maison ou une annexe (garage, véranda), fenêtres, portes.



Changement de destination d'une construction.

QUELS TYPES DE TRAVAUX SONT CONCERNÉS PAR LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP) ?

La déclaration préalable (DP) est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

> Le délai d'instruction de droit commun est d'un mois. La durée de validité de la décision accordant la DP (ou la décision tacite) est de 3 ans.

> Ce délai peut être prolongé de 2 fois pour 1 an.

> Si les travaux n'ont pas commencé avant l'expiration de ce délai, la déclaration préalable n'est plus valable.

Quels sont les documents demandés ?

Vous devez déclarer votre projet au moyen d'un formulaire

CERFA N° 13703*07 disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<https://www.camblanes-et-meynac.fr/environnement-cadre-de-vie/urbanisme/demarches-reglementaires>

Attention, un certain nombre de documents sont à fournir et indiqués sur le bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable. Les pièces à fournir divergent selon la nature des projets, mais pour toute demande, un plan de situation du terrain est obligatoire.

Autres documents exigés :

- un plan de la construction envisagée avant et après travaux avec les dimensions,
- une photographie des lieux avant travaux. ■



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La 1^{ère} phase du Plan Local d'Urbanisme est lancée (cf p.14). Un registre est mis à la disposition des habitants à l'accueil de la mairie, afin de pouvoir y porter ses remarques et attentes.



MURS NON ENDUITS : RESPECTONS LE RÈGLEMENT

Le revêtement des murs et des murets a un impact visuel sur le cadre de vie et l'embellissement de la commune.

Lors de travaux si un mur n'a pas été enduit, il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Ils doivent être enduits ou crépis **des deux côtés** (cf article 11 du PLU). Comme annoncé dans le précédent MESSAGE, des courriers ont commencé à être envoyés aux riverains contrevenants. La municipalité souhaite que les travaux soient engagés d'ici à la fin de l'année.

UN NOUVEAU CURÉ POUR LA PAROISSE

Depuis le début du mois de septembre, la paroisse accueille un nouveau curé : le Père Emeric de Rozières.

Âgé de 59 ans, il est né à Nancy, au retour de ses parents après des décennies de vie familiale en Tunisie. Après plusieurs changements à travers la France, sa famille est venue s'établir dans le



Médoc en 1979. Les racines de la vigne ont provoqué son insertion dans le diocèse de Bordeaux, après des études agricoles.

Ordonné prêtre le 20 décembre 1992, le Père de Rozières a été successivement vicaire à Notre Dame d'Arcachon, à La Teste, à La Réole ; puis curé à Bourg-sur-Gironde et enfin curé à Saint-Émilion.

Son installation officielle a eu lieu le samedi 25 septembre à 18h30, en l'église de Quinsac, en présence de M^{gr} Jean-Paul James, archevêque de Bordeaux. Nous souhaitons la bienvenue au Père de Rozières à Camblanes et Meynac. ■

AU REVOIR MICHEL

Michel Bleyzac, ancien agent communal, est décédé le 27 août dernier. Parti à la retraite à la fin des années 90, il a été durant plus de 20 ans, l'un des cantonniers de Camblanes et Meynac, puisque c'est ainsi qu'on appelait les agents des services techniques. Il était également membre de la section des anciens combattants de la commune.



La municipalité de Camblanes et Meynac tient à saluer la mémoire de son ancien employé et adresse ses sincères condoléances à toute sa famille. ■

BRUITS DE VOISINAGE : RAPPEL !

Tous les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés que dans les créneaux et les horaires suivants :

- Aux jours ouvrables, de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les contrevenants sont passibles d'amende. ■

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

La municipalité de Camblanes et Meynac continue de travailler sur l'amélioration du cimetière communal.

Récemment, c'est l'allée ouest qui a été modifiée afin de faciliter la circulation des visiteurs et des entreprises appelées à travailler dans le cimetière. Dans le même ordre d'idées, des trappes ont été créées afin de faciliter l'ouverture des 11 caveaux existants.

Une étude pour engazonner certaines allées est en cours. ■



RECENSEMENT DE LA POPULATION

En raison du contexte épidémique de Covid-19, l'enquête annuelle de recensement a été reportée en 2022.

Notre commune sera donc concernée par le recensement de la population en janvier et février 2022. Il aura lieu du **20 janvier au 19 février 2022**.



Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !

Dans ce cadre, la mairie recherche des agents recenseurs pour la période du du 4 janvier au 21 février 2022. Leur mission consistera :

- à faire une journée de reconnaissance ;
- à distribuer aux habitants des questionnaires à compléter ;
- à aider la population à remplir les données ;
- à collecter les questionnaires à domicile ou par voie dématérialisée ;
- à classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis et à se conformer aux instructions de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Les agents suivront une formation dont les dates seront précisées ultérieurement. Les qualités requises : ordre et méthode, discrétion, capacité relationnelle, disponibilité. Le permis de conduire est très recommandé. Téléphone portable personnel obligatoire.

Si vous êtes disponible et intéressé, bien vouloir adresser votre candidature (lettre + cv) en mairie avant le 19 novembre 2021. ■



HORAIRES LA POSTE

L'agence postale de la commune vous accueille durant la semaine :

- mardi de 14h30 à 16h00 (attention forte affluence) ;
- mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00 ;
- samedi de 9h00 à 12h00. ■

ENQUÊTE MOBILITÉ

Le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole ont décidé de lancer une enquête Mobilité certifiée par le CEREMA.

Son objectif : mieux connaître les pratiques de déplacement afin de mieux organiser les systèmes de transport (circulation, stationnement, co-voiturage, transport collectif...)

La société TEST-SA est mandatée pour réaliser cette enquête qui se déroulera jusqu'en janvier 2022. Elle pourra être amenée à contacter des habitants de la commune pour réaliser des entretiens (soit par tél, soit lors de rendez-vous).

Si vous êtes contactés, nous vous remercions de réserver aux agents de la société TEST-SA le meilleur accueil. ■

DÉCHÈTERIES

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Comme chaque année, les six déchèteries du SEMOCTOM sont passées aux horaires d'hiver depuis le 15 octobre. L'amplitude horaire journalière sera donc réduite d'une heure en soirée (17h00 au lieu de 18h00) jusqu'au 14 mars 2022 inclus.

Horaires d'ouverture en hiver :

- le lundi de 13h30 à 17h00 ;
- du mardi au samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. ■



COOP PAYSANNE

Le magasin fermier la Coop Paysanne, situé dans la zone d'activités des Platanes de Camblanes route de Créon, fête ses 2 ans. Rendez-vous le **samedi 6 novembre de 9h30 à 19h30** pour rencontrer les producteurs et participer aux nombreuses animations et dégustations.

www.cooppaysanne.fr ■

RÉVISION DU PLU : C'EST PARTI !

La révision du PLU est un des engagements majeurs de la municipalité pour cette mandature.

En effet, le précédent PLU, approuvé le 24 juin 2013, pose un certain nombre de difficultés d'usage et d'application pour répondre précisément aux objectifs d'aménagement et de développement maîtrisés poursuivis par la commune.

La volonté de l'équipe municipale est d'inscrire le futur PLU dans une démarche écoresponsable en cohérence avec d'une part les PLU des communes limitrophes et d'autre part les orientations du "Plan paysages" portées par l'intercommunalité.

Au regard du développement de nouvelles constructions et la création de nouveaux lotissements, il est désormais stratégique de disposer d'outils de planification réglementaires permettant un meilleur encadrement de l'urbanisation.

Les enjeux à concilier sont nombreux, comme par exemple :

- ➔ **maîtriser** l'étalement urbain, limiter la consommation d'espace foncier et améliorer l'organisation de l'espace communal,
- ➔ **limiter** l'imperméabilisation des sols en prévision des fortes pluies,
- ➔ **permettre** une évolution mesurée et contrôlée de la population en tenant compte de la présence et de l'état des réseaux, des infrastructures et des ressources,

- ➔ **anticiper** les équipements publics et les services au regard des futurs besoins des habitants,
- ➔ **valoriser** les espaces publics par des aménagements paysagers dans une démarche de développement durable,
- ➔ **protéger** les espaces naturels, les cours d'eau, les continuités écologiques et les espaces agricoles...

Le Conseil municipal du 14 décembre 2020 a validé la révision de PLU. Après avoir procédé à un appel d'offres, la commune a choisi lors de son conseil municipal du 5 juillet le bureau d'étude spécialisé Métaphore pour l'accompagner dans toutes les phases d'élaboration de ce futur document d'urbanisme.

Une commission spéciale PLU a été mise en place. Sous la responsabilité du maire Jean-Philippe Guillemot, elle est présidée par Ludovic Bonnayze et est composée d'Eric Boularand, Pierre-Edouard Campos, Thierry Chieze, Philippe Guais, Marie-Line Micheau-Héraud, Natalia Landelle, Sylvie Perrin-Rauscher, Marie-Ange Rey.

La première phase du Plan Local d'Urbanisme est lancée. Un registre est d'ores et déjà mis à la disposition des habitants afin de pouvoir y porter ses remarques et attentes à l'accueil de la mairie.

Message se fera régulièrement l'écho de l'avancement de ce dossier, déterminant pour le développement équilibré de notre commune dans les prochaines années. ■



SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LES AVC

Du 7 au 12 septembre une campagne pour la prévention des AVC, portée par l'association "AVC TOUS CONCERNÉS", s'est déroulée sur notre commune.

Quelques conseils pour éviter les AVC :

- faire vérifier votre tension et votre pouls régulièrement ;
- pratiquer une activité physique régulière ;
- adopter une alimentation équilibrée et pauvre en sel ;
- en cas de traitement contre la tension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien respecter les prescriptions.

N'attendez pas de faire un AVC, parlez-en à votre médecin.

AVC TOUS CONCERNÉS



CONSEILS : vous ressentez brutalement une faiblesse d'un côté du corps, une paralysie du bras, du visage, une difficulté à parler... C'est peut-être un AVC (Accident Vasculaire Cérébral) -

COMPOSEZ VITE LE 15 ■

"AVENIR EN MAIN 16-18" PORTÉ PAR LES MISSIONS LOCALES

Dans quelques jours entrera en vigueur l'une des mesures phares de la stratégie de lutte contre la pauvreté instaurée par la loi pour une École de la confiance : "l'obligation de formation jusqu'à 18 ans".

Cette mesure se révèle d'autant plus indispensable dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, pour lutter contre un décrochage scolaire très vraisemblablement en hausse et pour trouver au plus vite des solutions pour tous les jeunes mineurs.

Les Missions Locales sont directement chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation ce qui les renforce sur les territoires dans leur rôle de mise en réseau et d'assembleurs de solutions au service des jeunes mineurs.

Voici les dates des permanences de la Mission Locale à la mairie de Camblanes et Meynac, pour les deux derniers mois de l'année 2021 :

- 18 novembre ;

- 9 décembre ;

De 14h00 à 17h30

Prenez rendez-vous, au préalable, au 05.57.77.31.00 ■

15

REPAS DES SENIORS



Si la situation sanitaire le permet, le repas des seniors pourra être à nouveau proposé en février 2022. Le prochain numéro de Message définira les conditions de participation. ■

NOUVEAUX HORAIRES À LA BOUTIQUE SOLIDAIRE

De nouveaux horaires ont été mis en place à la boutique solidaire du Centre Communal d'Action Sociale. Ces deux boutiques se trouvent au rez-de-chaussée du foyer municipal à proximité de la mairie.

Pour la période "hiver", de septembre à mars :

- boutique alimentaire "Le P'tit Marché", les mardis de 14h30 à 16h30 ;



- boutique de vêtements, les mardis et jeudis de 14h30 à 17h00.

Pour la période "été", d'avril à fin août, retour aux horaires du matin le mardi de 10h00 à 12h00.

Les horaires ont été modifiés pour faciliter l'approvisionnement de la boutique alimentaire, proposer de nouveaux produits et pouvoir accueillir les personnes dans de meilleures conditions.

Pour rappel, la boutique alimentaire propose désormais des produits frais (légumes de saison) et des produits laitiers aux personnes qui la fréquentent.

Si vous traversez des périodes difficiles ou si vous avez de petits revenus, n'hésitez pas à vous faire connaître pour bénéficier de ce nouveau service.

Contact : CCAS - Tél : 05.57.97.16.96

1 place du Général De Gaulle

33360 Camblanes et Meynac ■



À l'affiche

LA BELLE BROCANTE FAIT ÉTAPE À CAMBLANES ET MEYNAC

LES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021, L'ASSOCIATION ABCD CARROUSEL ET LA MAIRIE DE CAMBLANES ET MEYNAC PROPOSENT DEUX JOURS DE BROCANTE. UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL POUR NOTRE VILLAGE, AVEC DE NOMBREUX STANDS ET DES DÉCOUVERTES À FAIRE.



La Belle Brocante Antiquités est une institution en Gironde, un événement dont les 9 premières éditions se sont déroulées à Libourne, avec de nombreux exposants et des milliers de visiteurs.

« Cette année, Camblanes et Meynac nous accueille et c'est avec plaisir que nous venons faire découvrir notre passion de la chine aux habitants de l'Entre-deux-Mers » commente M. Raymond, responsable d'ABCD Carrousel, l'association organisatrice de l'événement comptant 140 adhérents.

L'édition 2021 aura donc lieu les 6 et 7 novembre et ce ne sont pas moins de 32 exposants qui sont attendus à la salle polyvalente, venant de toute l'Aquitaine. « Il y en aura pour tous les prix et tous les goûts, avec une grande diversité d'objets et de produits : vintage, voitures, vinyles, meubles, tableaux » insiste le responsable associatif.

La Belle Brocante Antiquités sera ouverte de 09h00 à 18h00, les deux jours. L'entrée sera gratuite. « Quand ABCD Carrousel nous a proposé l'événement, nous n'avons pas hésité une seconde » explique Christiane Duphil, conseillère municipale, à l'initiative de la manifestation. « C'est une nouveauté, cela va attirer un public important et c'est une belle façon de mettre en valeur notre village ». Une inauguration officielle aura lieu le samedi 6 novembre à 11h30, avec un apéritif, offert par la municipalité, mettant en avant les viticulteurs de la commune.

Le Comité des Fêtes de Camblanes et Meynac, ainsi que les élus, seront présents pour assurer la buvette et la restauration (Paëlla le samedi / Colombo de porc le dimanche - 12 euros). Réservation obligatoire en mairie jusqu'au 2 novembre 2021 - 05.57.97.16.90 ■



CAMBLANES ET MEYNAC SE MOBILISE POUR LE Téléthon

La 35^{ème} édition du Téléthon se déroulera les 3 et 4 décembre prochains. Comme chaque année, notre commune se mobilise avec plusieurs rendez-vous. Les élèves de l'école élémentaire ainsi que les jeunes du lycée Flora Tristan s'engageront dans une course contre la maladie.

Le marché accueillera un stand de vente de crêpes le samedi 4 mais aussi le samedi 11 décembre.

Sans oublier désormais le rendez-vous théâtre. Réservez votre soirée du samedi 4 décembre pour découvrir dans

la salle polyvalente, la pièce « Coup de Foudre à Casteljarnac » présentée par la compagnie quinsacaise Lous Coumediens. Grand succès populaire du théâtre libre, cette pièce a été écrite par Jean-Pierre Martinez, l'un des auteurs les plus joués du spectacle vivant francophone.

L'ensemble des bénéfices de toutes ces animations sera reversé à l'AFM Téléthon. ■



L'événement



FESTIVAL VITABIB - GEOFFREY DE PENNART



C'est parti pour la 4^{ème} édition de Vitabib, le festival des bibliothèques des Portes de l'Entre-deux-Mers soutenu financièrement par la Communauté de communes. Cette année, c'est le thème "un air de nature" qui a été choisi : spectacles, ateliers, rencontres, lectures, jeux, expos...

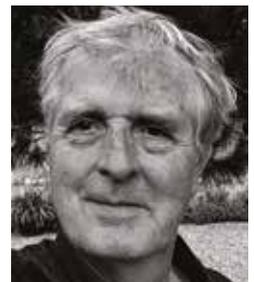
Pendant trois mois, un programme vivant, varié et gratuit, pour tous, grands et petits, vous est proposé par 10 bibliothèques du territoire intercommunal : Camblanes et Meynac, Baurech, Cambes, Cénac, Langoiran, Latresne, Le Tourne, Quinsac, Saint-Caprais et Tabanac.

Ce festival met en avant les auteur.es de la région avec des expositions, des spectacles, des ateliers, des jeux et des rencontres. Cet automne, l'invité d'honneur est **Geoffroy de Pennart**, auteur illustrateur de grand talent, qui partira à la rencontre des écoliers de la Communauté de communes. Deux événements sont prévus à Cambes.

VENDEDI 26 NOVEMBRE

à 17h30 à 20h30 à la mairie de Camblanes et Meynac

Dédicace-vente de l'auteur Geoffroy de Pennart à Camblanes, avec une exposition des oeuvres des enfants réalisées lors des rencontres scolaires.



17

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU FESTIVAL

SAMEDI 20 NOVEMBRE 10h30.

Atelier "Refuges à insectes". Sur inscription - tout public - Médiathèque
Construisez une maison pour les insectes avec des matériaux recyclés tout en appliquant les bonnes pratiques (et repartez avec).
Atelier animé par Fourmidable : association scientifique de sensibilisation aux insectes.

DU 22 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE à la médiathèque.

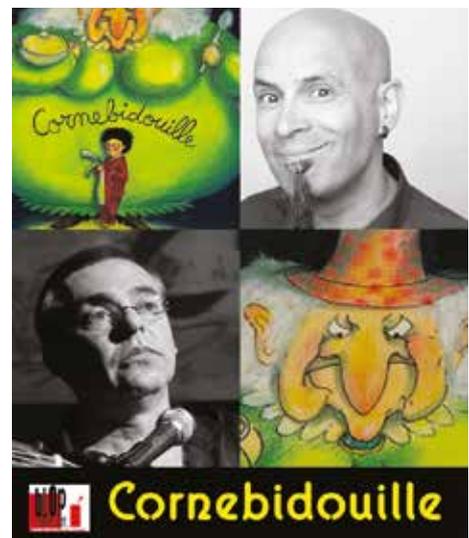
Exposition d'Art contemporain "Thierry Riffis - Peintures"

Thierry Riffis peint depuis 40 ans une peinture charnelle et suggestive ; la question qui est née progressivement de son travail est de savoir « Que voit-on ? » Le monde reste un mystère... Il a exposé récemment avec Laurent Valera et Bruno Fallibois "Être chair" à l'espace Beaulieu à Bordeaux.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE à 16h00.

Lecture musicale "Cornebidouille" par le collectif BIOP (interjection).

Sur inscription - Tout public à partir de 4 ans - Médiathèque.
Effroi garanti et rigolade assurée ! Cornebidouille, dont la légendaire laideur n'a d'égal que sa bêtise insondable, ravira les petits comme les grands avec ces inénarrables facéties qu'elle déroule tout au long des trois ouvrages qui composent cette lecture musicale. ■



ARTEMUSE

Artemuse a fait sa rentrée !

Les bénévoles négocient au mieux inscriptions et contexte sanitaire pour le plaisir de tous !

Les adhérents sont au rendez-vous des cours d'instruments, de théâtre... Il reste encore quelques places dans différents ateliers dont l'éveil musical, le chant, la danse enfants adultes, les arts plastiques...

Des stages sont à la réflexion pour grands et petits. Le 1^{er} stage de chorale est programmé du 2 au 4 novembre vers 17h30 !

N'hésitez pas à consulter notre Facebook et à nous contacter.

Permanence à la mairie le mercredi de 09h00 à 12h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Contact : ARTEMUSE

contact@artemuse.org - Tél : 05.57.97.16.90 ■



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le pass c'est fait et la rentrée s'est bien faite !

C'est avec énergie et sérénité que Sylvie et Annie ont repris les cours des mardis et jeudis...

- Gym tonique : le mardi de 19h20 à 20h20 ;

- Pilates : le jeudi de 18h40 à 19h40 ;

- Gym douce : le vendredi de 10h00 à 11h00.

Le vendredi reste un moment de parenthèse et de plaisir...

N'hésitez pas à consulter notre Facebook et à nous contacter.

Contact :

gymcamblanes@yahoo.com

Christina : 07.50.07.42.95

Sandra : 06.50.11.13.93 ■



18

LA RAMASSE VERTE

A l'occasion du world clean up day du 18 septembre dernier, la Ramasse verte s'est largement mobilisée en organisant deux lieux de ramassage, sur les bords de route à Latresne et sur les bords de Garonne à Quinsac. A notre initiative, la commune de Langoiran a également organisé une ramasse à laquelle nous avons participé. Au total, nous avons récolté 150 kgs de déchets, auxquels se rajouteront les 20 kgs récoltés par la ramasse organisée par la commune de Saint-Caprais-de-Bordeaux et les encombrants récupérés par l'association de chasseurs de Langoiran. La toute dernière ramasse s'est déroulée le 17 octobre à Latresne.

Notre action continue et compte sur votre engagement ! ■



COEUR DE LOTUS

Les cours de skate n'ont pas repris pas à la rentrée, par manque de professeur. Vous pouvez retrouver nos cours de yoga, qui auront lieu en extérieur cette année et en visio par mauvais temps :

- Le mardi : 12h30 - 13h30 et 15h00 - 16h00

- Le vendredi : 10h00 - 11h00 et 12h30 - 13h30

Nous restons à votre disposition si besoin d'informations.

Pour toute inscription pour le yoga, vous trouverez les infos nécessaires sur le lien d'inscription suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/coeur-de-lotus/adhesions/yoga-33360-enfants-adultes-2021-2022>

Nous vous souhaitons une belle reprise sportive ! ■

DANSE ET VOUS

L'association "Danse & Vous" de Camblanes et Meynac (section du Foyer d'Éducation Populaire) a enfin repris ses cours encadrés par ses professeurs Audrey et Olivier depuis le 16 septembre 2021 à la salle du foyer.

Jeudis : Salsa, Bachata, Samba

19h30-20h30 - Cours confirmés

20h30-21h30 - Cours débutants-intermédiaires

Vendredis : Rock, Quick step, Chacha, Danses de salon

19h00 - 20h30 - Cours débutants-intermédiaires

20h30 - 22h00 - Cours confirmés

C'est avec grand plaisir que "Danse & Vous" a retrouvé ses fidèles danseurs et accueilli une quinzaine de nouveaux adhérents, toujours dans une ambiance amicale et conviviale.

Pourquoi pas vous ?

Contact : 06.17.24.22.48 ■



TENNIS CLUB DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

La rentrée a été chargée pour le TPE2M ! Très sollicité au Forum des associations, le club a également organisé une grande animation conjointement avec Dunlop, nouveau partenaire balles. Le 2 octobre, plus d'une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont ainsi relayés sur les ateliers mis en place. Avec le sourire et sous le soleil ! Côté école de tennis, les cours ont repris dès la mi-septembre, sous la houlette des deux enseignants, Christian et Johan. Le TPE2M a fait le plein, avec un taux de réinscription élevé et une soixantaine de nouveaux inscrits, notamment des Camblanais ayant bénéficié l'an dernier de l'opération "Tennis à l'Ecole". Le club a également battu des records lors de son traditionnel tournoi, disputé du 26 juin au 10 juillet : 136 inscrits et des soirées au club-house très appréciées. Félicitations à Johan Debons, professeur du TPE2M, vainqueur de cette édition ! « *Tout ça est très positif* », se réjouit la présidente Maryse Decons, qui ne manque pas de projets pour cette nouvelle saison.

Contact : club.tpe2m@gmail.com ■



LES CHORALEURS

Enfin ! Septembre est là et avec lui la reprise de nos activités ! Malgré les contraintes sanitaires, les répétitions des Choraleurs ont repris ! Nous chantons, avec bonheur, tous les lundis soirs à 21h00 à Quinsac.

Nouveau départ, nouveau projet !

Nous allons consacrer le premier trimestre à une œuvre d'Ariel Ramirez. Le compositeur argentin, dont les mélodies, rythmes et instruments sont issus d'un folklore sud-américain métissé, a créé en 1964 la Misa Criolla. Il a fait suivre cette "messe créole" d'une autre composition, La Navidadnuestra : six chants de Noël illustrant la nativité. Cette œuvre colorée et joyeuse, qui a eu un succès mondial, nous allons la chanter, accompagnés par Kari Pampa, groupe de musiciens des Andes, et d'une chorale amie (chantant pour sa part la partie « messe »).

Contacts : Marylise Berthelot - Présidente : 06.32.13.29.79

Facebook : Choraleurs

www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html ■

LA P'TITE RÉCRÉ

Les ateliers proposés par La P'tite Récré reprennent du service!

Dimanche 19 septembre, 26 princesses et chevaliers ont pu profiter de l'atelier médiéval animé par l'équipe d'Arts di shows.

Leur créativité a donné naissance à de beaux boucliers personnalisés et riches en couleurs. Bravo les artistes ! Le goûter offert aux enfants a permis de bien clôturer ce moment convivial.

L'association vous donne rendez-vous le samedi 27 novembre pour la Bourse aux Jouets et vous prépare un prochain atelier autour de Noël.

En attendant, vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/laptiterecre> et n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles pour préparer les prochaines festivités ! ■



CHEMIN FAISANT

Chemin Faisant est reparti sur les sentiers. Tels des "aventuriers tranquilles" les voilà à la découverte de nouveaux sites et paysages. Croisons les doigts pour que la saison se déroule sans problème. Au programme en cette fin d'année 2021 : parcourir toutes les boucles du « Chemin des Onze Clochers » enfin livrées à nos godillots. On peut les faire seul(e), à deux, trois... entre amis, mais la meilleure façon de les découvrir serait de le faire avec nous.

Chemin Faisant est ouvert à tous(tes), petit(e)s et grand(e)s. La diversité et la richesse du calendrier permettent d'éviter la routine. Le programme du dernier trimestre est disponible à la mairie. Consultez-le, choisissez une balade et venez tenter l'expérience. Marcher, c'est mettre un pied devant l'autre. Randonner, c'est la même chose, avec les yeux qui se baladent également.

Contacts : Philippe Stéphant : 06.41.48.69.19 et Gérard Berthelot : 06.33.68.15.03.

<http://cheminfaisant33.uniterre.com> ■



agenda

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 NOVEMBRE

■ **La Belle Brocante Antiquités**, de 09h00 à 18h00, à la salle polyvalente. 32 exposants, des centaines d'objets de brocante, divers et à tous les prix.
Buvette et restauration assurées par le Comité des fêtes et espace de dégustation de vins animé par les viticulteurs de la commune.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

■ **Atelier "Refuges à insectes"**, à 10h30, sur inscription - tout public, à la médiathèque dans le cadre du festival VITABIB.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

■ **Rencontre avec l'auteur - illustrateur Geoffroy de Pennart**. Soirée dédicace-vente intercommunale, dans le cadre du festival Vitabib, de 17h30 à 20h30, à la mairie de Camblanes et Meynac.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

■ **Bourse aux jouets** (voir encadré).

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

■ **Théâtre** à 20h30 - Salle polyvalente - "Coup de Foudre à Casteljarnac", par la C^{ie} Lous Coumediens. Prix libre.

SAMEDIS 4 ET 11 DÉCEMBRE

■ **Téléthon**. Ventes de crêpes sur le marché de Camblanes et Meynac.



BOURSE AUX JOUETS SAMEDI 27 NOVEMBRE

organisée par la P'tite Récré, de 09h00 à 13h00, à la salle polyvalente.

Des enfants qui grandissent, un besoin de faire de la place dans vos placards ? Ou tout simplement envie de gâter vos enfants ou petits enfants avec un mini-budget ?

Pensez à la bourse aux jouets !

Renseignements au 06.18.06.18.83
laptiterecrecm@gmail.com



MERCREDI 8 DÉCEMBRE

■ **Lecture musicale "Cornebidouille"** par le collectif BLOp. À 16h00, sur inscription - Tout public à partir de 4 ans - Médiathèque.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

■ **Marché artisanal et passage du Père Noël**.



VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Toute l'année, le samedi matin c'est jour de marché à Camblanes et Meynac. Nos commerçants et producteurs vous attendent place de la mairie de 08h30 à 13h00.

Vous y trouverez un large choix de produits : fruits et légumes, fromages, pains et pâtisseries, fleurs et plantes, olives et épices, rôtisserie, plats cuisinés (couscous, acras, paëlla...), huîtres... mais aussi plein de bonnes choses à découvrir, à cuisiner et à déguster.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur
www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

Numéro d'urgence de la mairie : 07.84.12.85.91

